

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

2 jours
7 heures

Public

Dirigeant, responsable, gestionnaire de paie,
comptable...

Prérequis

Aucun prérequis

Effectif

Minimum 5 stagiaires
Maximum 10 stagiaires

Moyens pédagogiques et techniques

Afin de capter et conserver la pleine attention de
nos stagiaires, nous alternons entre apports
théoriques appuyés par des études de cas, mises
en situation, outils Excel personnalisables...

> Selon les modules et les attentes des stagiaires,
nous proposons des exercices progressifs et
proposons des simulations avec débriefing (avec
ou sans vidéo)

Le formateur utilisera Zoom Pro.

Formateur

Expérimentée dans le sociale et la paie

Suivi et évaluation

Les acquis sont évalués en cours et en fin de
formation. Une évaluation de satisfaction est
complétée par les participants et
Une attestation de formation sera remise

Informations complémentaires

Les bonus outils

> Simulateur de calculs

> Support pédagogique numérisé

Objectifs de la formation

Etablir la fiche de paie en tenant compte des spécificités techniques de la fiche de paie et
de la convention collective

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :

- Intégrer les compétences techniques de base pour l'établissement des fiches de paie et
intégrer les spécificités de la convention collective BTP
- Suivre, pas à pas, la logique du bulletin de paie pour que tous les éléments qui le
composent soient abordés, enrichie d'études de cas

Contenu

LES FONDATIONS DE LA PAYE :3,5 heures

Partir sur des bonnes bases

- > Comprendre la logique du bulletin de paie
- > L'adapter aux caractéristiques de mon entreprise
- > L'ajuster aux données du contrat de travail

Les évènements à prendre en compte

- > Décompter le temps de travail
- > Gérer les absences

Les variables d'ajustement spécifiques au BTP

- > Les frais de déplacement
- > La pratique de l'abattement

PRODUIRE EN FIN DE MOIS LES BULLETINS DE SALAIRES:3,5 heures

Les bons comptes font les bons « amis » ... à qui on paie quoi et pourquoi ?

- > Les caisses (URSSAF/PROBTP/CCBP/OPPBTP...)
- > L'Etat
- > Le salarié

Eviter les sanctions en calculant au plus juste

- > Définir les assiettes, les tranches, les proratas
- > Assimiler les calculs de cotisations
- > Contrôler efficacement ses bulletins

Etudes de cas

Bilan de ma formation

